

« Formation aide-soignant – Module préparatoire »

Lieu de formation :

Institut de formation d'aides-soignants Ancenis

47 boulevard Joseph Vincent

Accès impasse Georges Clémenceau

44150 ANCENIS

Tél : 02.40.96.41.22

Adresse mail : ifas.ancenis@stjosta.net

Dates : Action organisée du 11 mars 31 mai 2024

Modalités d'inscription :

- Adresser une lettre de motivation et un curriculum-vitae à l'institut de formation ci-dessus en précisant l'objet de votre envoi : « *Formation aide-soignant - Module préparatoire* »
- L'institut de formation prendra contact avec vous pour la finalisation de votre inscription dans les 15 jours.

Informations collectives à l'ifas d'Ancenis :

Vendredi 26 janvier 2024 à 14h

Mardi 13 février 2024 à 14h

« Formation aide-soignant – Module préparatoire »



Crédit © RPDL / A. Monié – Les Beaux matins

**Action de découverte du métier d'aide-soignant
et d'accompagnement à l'entrée
en formation d'aide-soignant**

Formation aide-soignant - Module préparatoire

Les objectifs

- ✓ Découvrir le métier d'aide-soignant et la formation d'aide-soignant.
- ✓ Se projeter dans la formation d'aide-soignant.
- ✓ Être accompagné pour se préparer à entrer en formation d'aide-soignant dans des conditions optimales de réussite.

⚠ Cette action ne donne pas lieu à la délivrance du diplôme d'aide-soignant et ne dispense pas de passer la sélection d'entrée en formation au diplôme d'Etat

Le public concerné

- ✓ Les demandeurs d'emploi inscrits ou en cours d'inscription à Pôle emploi, à partir de 18 ans, sans diplôme français ou avec un diplôme inférieur au bac.
- ✓ Aisance de communication écrite/orale en français.
- ✓ Connaissance des bases de calcul mathématique.

Le contenu de l'action

- ✓ Temps collectifs en institut de formation (travaux théoriques, travaux dirigés, conférences, échanges avec des élèves en cours de formation d'aide-soignant et des professionnels).
- ✓ Temps individuels pour être accompagné par des formateurs en fonction de ses besoins et faire le point sur son projet professionnel.
- ✓ Périodes de stage dans des établissements de soin pour découvrir le métier d'aide-soignant et être au cœur des lieux d'exercice.
- ✓ Méthodes pédagogiques variées et innovantes.
- ✓ Informations sur la sélection d'entrée en formation d'aide-soignant et accompagnement pour bien comprendre les consignes.

Date et lieu de réalisation

Cette action, d'une durée maximale de 3 mois, est organisée dans chaque département des Pays de la Loire en 2024 (*se reporter au dos de la plaquette pour plus d'informations sur la mise en œuvre de l'action dans votre département*).



Le coût

- ✓ Formation gratuite, prise en charge par la Région des Pays de la Loire.

La rémunération

- ✓ Rémunération par la Région des Pays de la Loire pour les demandeurs d'emploi non indemnisés par Pôle emploi ou par un fonds d'assurance chômage.
- ✓ Prise en charge de la protection sociale et d'une éventuelle indemnisation de transports ou d'hébergement pour les personnes rémunérées par la Région.

Les aides

- Indemnisés par Pôle emploi ou rémunérés par la Région, vous aurez accès :
- ✓ au Fonds social régional d'urgence : aide d'urgence de 250 € destinée aux dépenses d'urgence relatives à la formation en cas de difficultés exceptionnelles.
 - ✓ aux plateformes de mobilité vous permettant de bénéficier d'un accompagnement sur mesure pour lever les freins à l'accès à la formation et limiter les risques d'abandon.